

BULLETIN D'INFORMATIONS

Plombières-les-Bains

N°32

ÉDITO

Ce début d'été aura été particulièrement perturbant pour les Français. Les élections législatives éclairées et des perspectives instables pour ces prochains mois, une météo maussade qui n'arrange pas les affaires de nos professionnels du tourisme.

Plus près de nous, un nuage assez sombre semble planer sur les Thermes mais **l'équipe plombinoise tient bon** et offre à nos quelques curistes un service soigné et personnalisé. Nous ne pouvons que les admirer pour cela.



De notre côté, nous sommes **mobilisés au quotidien** sur le sujet avec les partenaires locaux et nationaux (collectivités, professionnels du thermalisme et financeurs).



Pour autant,

les projets fourmillent et voient le jour dans notre belle commune. J'en veux pour preuve :



- L'installation de **plusieurs commerces** au cours de ces derniers mois et une association des commerçants hyper motivée.
- Le tournage du **film de Pascal Elbé** La bonne étoile qui a **animé le centre historique** avec notamment la présence de Benoit Poelvoorde.
- Le rapport de la Cour des Comptes qui reconnaît **les efforts menés depuis le début du mandat** (consultable sur le site Internet de la mairie).
- **Les travaux qui auront lieu à l'école** cet été (détails plus loin).
- Des moments de partage autour des valeurs qui nous sont chères comme **la Foire aux Petits Cochons, le Gala de gym, la soirée des feux d'artifice** et bien d'autres encore... Un grand merci aux organisateurs !
- **Les travaux de voirie** sur le chemin 4 entre le Tequila et Ruaux que nous avons validés financièrement. On attend maintenant l'entreprise !
- **L'Espace Berlioz** dont les travaux de rénovation ont démarré et qui prend peu à peu son autonomie avec un local dédié dès le mois de septembre
- **Un projet de Maison de Santé Pluridisciplinaire** qui prend corps autour des professionnels de santé déjà présents dans notre commune, d'un pédiatre et d'un futur médecin généraliste. Les planètes s'alignent enfin du côté santé. Elus et professionnels se sont associés pour imaginer un équipement de qualité pour les Plombinois dans le centre bourg (plus d'infos dans les prochains mois).
- **Des expositions** de grande qualité dans les galeries privées et des concerts qui le sont tout autant.
- Un programme **d'aides pour la rénovation** du bâti privé (détails plus loin) mené par la CCPVM et la commune.



Les points positifs sont nombreux et nous pouvons nous en réjouir collectivement. Bien sûr, tout n'est pas parfait et vous savez nous le faire savoir. N'hésitez pas à dialoguer avec vos élus qui sont, ne l'oubliez pas, des habitants de Plombières avant toute chose.

Je vous souhaite à tous un bel été.



Lydie Barbaux - maire de Plombières

MARCHÉ HEBDOMADAIRE ET CIRCUITS COURTS ! •

LE MARCHÉ DU VENDREDI EN PLEINE EXPANSION.

Faisant fi du marasme économique ambiant, notre « petit marché » se porte bien et le noyau habituel s'est vu renforcé par l'arrivée de nouveaux producteurs locaux.

Valorisant les productions locales, la vente en « circuits courts » est un marché en pleine évolution. Certains producteurs n'hésitent plus à aller à la rencontre des consommateurs au travers des traditionnels marchés mais aussi de la vente directe à la ferme.

Le consommateur à la recherche de produits le plus souvent bio y trouve son compte et le producteur également évitant ainsi les intermédiaires lui permettant de vendre au meilleur prix. N'hésitez pas à favoriser l'économie locale dans une ambiance sympathique et conviviale.

 Le Marché de Plombières, c'est tous les vendredi matin sur la place Beaumarchais.



LES RÈGLES DE CIVISME

La qualité de vie à Plombières-les-Bains ne pourrait exister sans la participation de chacun d'entre vous au respect de certaines règles élémentaires, de bon voisinage, de sécurité ou simplement de bon sens. En voici quelques-unes qui correspondent aux doléances les plus fréquemment reçues en mairie.

Divagation des chiens et chats



Il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques et les animaux sauvages apprivoisés ou tenus en captivité. Confronté au problème de la divagation de chiens ou de chats, le maire est habilité à intervenir.

Entretien des trottoirs et cheminements piétons (VOIR Schéma)



Chaque propriétaire ou locataire, riverain d'une voie publique doit :

- o **élaguer** ses plantations afin qu'elles n'empiètent pas sur le domaine public,
- o **nettoyer et désherber** les trottoirs ou cheminements piétons qui longent sa propriété.

Les riverains, peuvent en effet être tenus responsables, d'accidents occasionnés par leurs négligences.

Nuisances sonores

Les travaux, notamment de bricolage ou de jardinage, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de **causer une gêne pour le voisinage** en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises tel que tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques (liste non exhaustive) sont interdits tous les jours de 20 heures à 8 heures.

Par respect du voisinage, **ces travaux sont à proscrire les dimanches et jours fériés**. Les bruits inutiles ou agressifs de la vie quotidienne, provoqués par les comportements désinvoltes de personnes, directement (claquements de porte, cris, conversations à voix forte) ou par l'intermédiaire d'objets bruyants (TV, chaîne hi-fi, équipement de ventilation ou climatisation) ou d'animaux qu'ils possèdent, s'ils durent longtemps ou s'ils sont trop forts ou se répètent fréquemment, **constituent une infraction et sont passibles de sanctions**.

Dépôt sauvage



Tout dépôt sauvage d'ordures ou de débris de quelque nature que ce soit ainsi que toute décharge d'ordures ménagères est **interdit**. Pour rappel, les **points d'apport volontaires ne sont pas des déchèteries**. Vous ne devez y déposer dans les containers que des sacs poubelle fermés (jaunes ou noirs) et des contenants en verre.

Brûlage des végétaux

Les feux de plein air visant à éliminer les déchets verts sont interdits, les résidus de jardin doivent être apportés en déchetterie ou compostés.



Tontes des pelouses

Les tontes ne doivent **pas être déposées dans les espaces publics** ou sur les talus communaux. Pensez à les incorporer à votre compost. Si vous ne pouvez réaliser de compost, **emmenez-les à la déchèterie** sur la plate-forme déchets verts.

Merci à tous !

ÇA BOUGE À L'ESPACE BERLIOZ •

Tout d'abord...

...nous sommes heureux d'annoncer que **les travaux ont repris, depuis le 20 juin.**

L'agence *Dominique Coulon architectes*, le maître d'œuvre de l'opération est à la manœuvre. La base de vie est installée dans la rotonde et le ballet des machines a débuté, pour entamer le gros-œuvre de l'opération de réhabilitation de ce bâtiment patrimonial de Plombières-les-Bains.



Ensuite...

...après Océane Jotrau, qui a été facilitatrice de l'espace Berlioz pendant plus d'un an, **Cordélia Faure** vient la remplacer à partir de septembre 2024.

Elle passe une semaine à Plombières-les-Bains dès juillet pour s'approprier sa mission.

Elle sera **chargée de l'animation et de la communication du projet.** Cordélia organisera des visites de chantier par exemple. Elle tiendra un média d'information et sera présente pour coordonner et fédérer autour de l'espace Berlioz.

Enfin...

...l'espace Berlioz étant en travaux pendant quinze mois, annoncés par l'équipe d'architectes (hors aléas de chantier), un espace de type « **maison du projet** » sera ouvert au **25 rue Liétard**, à quelques mètres seulement du bâtiment concerné. Tenu par Cordélia, et ouvert à toutes et à tous, il sera un lieu d'exposition du projet architectural, mais surtout un lieu de rencontre autour de l'espace Berlioz. Des animations y seront proposées avec les acteurs locaux qui le désirent. Ce lieu lance la dynamique de l'espace Berlioz, il prépare, en quelque sorte, son ouverture prévue début 2026.

ECOLE •

L'ÉCOLE ALFRED RENAULD, UN LIEU AGRÉABLE À VIVRE, UNE ÉQUIPE ENSEIGNANTE DYNAMIQUE..

L'école Alfred Renauld est idéalement située sur le plateau des Granges, à proximité du collège, du gymnase et de l'Ehpad « Le clos des Écureuils », ce qui permet de nombreuses interactions entre les élèves et les résidents.

L'établissement bénéficie d'un **CADRE PRIVILÉGIÉ** : un pré jouxte l'école et la forêt est toute proche. Un espace y a été aménagé par les agents communaux : 4 gros troncs d'arbre en guise de bancs permettent aux élèves et aux enseignants de profiter du cadre en travaillant.



La forêt permet également de faire des sorties de proximité, dans la nature, et de travailler la course (d'endurance, d'orientation).



De nombreuses **activités culturelles et sportives** sont proposées aux élèves tout au long de l'année à travers des sorties pédagogiques soigneusement pensées : spectacles, rencontres USEP, correspondance avec d'autres écoles,...



La **liaison avec le collège** est facilitée car les élèves s'y rendent pour manger à la cantine. De plus, les élèves de Cours Moyen participent à des projets communs aux deux établissements : cross du collège, sentier de la laïcité, etc. **Une classe de mer**, dont la destination change à chaque fois, dépayse les plus grands tous les deux ans.



L'**équipe enseignante** est soudée autour des nombreux projets pédagogiques et garde à cœur d'exploiter les ressources locales: **découverte du patrimoine historique et culturel de Plombières**, **sorties nature à l'étang des Houssots**, etc. L'école participera dès la rentrée de septembre aux résidences d'artistes qui ont lieu sur la commune : résidence autour de la marionnette, résidence avec un artisan d'art.



L'**association des parents d'élèves « Les Cartables enchantés »** soutient financièrement les différents projets en organisant diverses manifestations : kermesse, marche de l'école, ventes.



Afin d'améliorer encore le bien-être des élèves et des enseignants, la commune engage d'importants **travaux cet été** : ombrage côté cour, nouvelle structure de jeu pour la maternelle, remplacement du cabanon toujours côté maternelle, remise en état du bardage et des huisseries de la salle de motricité, remplacement des ordinateurs et d'un TBI (tableau interactif) devenus obsolètes.

C'est donc dans une école toute pimpante et auprès d'une équipe pédagogique toujours très motivée que la



COMMERCE •

Deux ouvertures de boutiques en deux jours, nous n'avions pas vu ça depuis un moment et elles sont les bienvenues !

Une nouvelle commerçante vient de s'installer dans la cité thermale.

En effet, **Solange Muller** a été séduite par Plombières-les-Bains, ville qu'elle trouve très belle.

Elle a donc décidé de s'y installer, en tant qu'indépendante, après un passé professionnel dans la vente et l'entreprise.

C'est ainsi qu'après quelques semaines de travaux, elle a ouvert une boutique 11 Place Napoléon III qu'elle a nommée « SO'BOUTIK » où elle exerce depuis le 01 Juillet.

Vous trouverez dans son antre, des **tee-shirts personnalisés**, des **bijoux fantaisie**, des **mugs** et des **cabas personnalisés** également. Solange travaille la résine époxy qui est sa matière de prédilection, ce qui lui permet de réaliser de superbes objets de décoration.



Bienvenue à Solange qui égaye la place de l'Église avec sa très jolie boutique.

Exit la boulangerie, L'Antre du Panda vient tout juste d'ouvrir ses portes.

Après des travaux de transformation, vous découvrirez à l'intérieur de la boutique, **un magasin unique et très tendance misant sur l'exclusivité et l'innovation des produits.**

Il vous propose tout ce qui est lié au monde de l'imagination, à savoir : une ambiance geek et japonisante où les clients peuvent profiter d'un salon de thé tout en jouant avec des jeux de société disponibles gratuitement.

Cet imaginaire regroupe la pop 'culture, le **CINÉMA**, les **jeux vidéo**, les **UNIVERS FANTASTIQUES**, les **JEUX DE RÔLE**.

Parallèlement à la boutique, vous pourrez vous restaurer et profiter de **produits asiatiques** ainsi que d'autres fournis par les artisans et producteurs locaux, sans oublier la glace Plombières historique.



Monsieur Romain CHEFFRE vous y attend.
06.99.89.46.60

N'hésitez pas à pousser la porte pour aller à la rencontre de « PO », le célèbre panda de Kung fu Panda qui vous enveloppera de sa douceur.

ETAT CIVIL DE JANVIER À JUIN 2024 •

4 naissances : Bienvenue à **Leylah Bazil Hacquart**, **Emma Lhuillier**, **Nyls Parvé** et **Lylou Trur**

15 décès - 2 mariages - 1 baptême républicain



Nous avons une pensée émue pour **Marcel Pirih** décédé il y a peu. Propriétaire, avec son épouse Barbara, du Chalet Tivoli, il avait mobilisé la Fondation du Patrimoine et la mission Stéphane Bern pour le sauvetage de ce bâtiment emblématique de notre commune.



MARCHÉ DES CRÉATEURS •



Pour la deuxième année, vous pouvez retrouver les créateurs locaux sous les Arcades.

Tous les mercredis de juillet et août, à partir de 17h00, c'est une vingtaine d'artistes locaux qui proposent leurs créations : textile, bois, bijoux, bougies...

Chaque semaine, une nouvelle animation viendra égayer cet événement et renforcer son attractivité touristique.

Et venez profiter des terrasses de Plombières pour apprécier encore plus la dolce vita locale.



UNE JOLIE FLEUR DANGEREUSE • LE SÉNEÇON DE JACOB.

Vous voyez actuellement cette belle plante fleurir jaune au bords des routes, des jardins, des espaces vagues, certains champs.

MAIS ATTENTION, ELLE EST TOXIQUE.

Il s'agit d'une plante indigène qui est devenue envahissante et problématique depuis quelques années. Elle fleurit de juin à la fin du mois d'août.

- Le contact avec le pollen et les parties de la plantes peuvent provoquer des réactions allergiques intenses.
- La présence des alcaloïdes dans la chaîne alimentaire (notamment dans les produits laitiers) est sous observation.
- Des enfants, ainsi que des fœtus sont particulièrement sensibles à ces toxines.

La consommation par les animaux herbivores mène souvent au décès, parfois immédiatement, parfois plusieurs années après la consommation, même en état séché dans le foin. Le nectar butiné par les abeilles sur le séneçon contient également les alcaloïdes p. mais en faible quantité.



La plante mesure entre **30 et 80cm de haut**. Un seul pied peut développer jusqu'à **100 000 graines**. Ne la confondez pas avec d'autres plantes parfaitement inoffensives, comme le *millepertuis*. En cas de doutes, servez vous d'une application de reconnaissance des plantes sur votre téléphone.



Il est fortement conseillé d'arracher le séneçon dans vos jardins et à proximité des espaces fréquentés par des enfants, en utilisant des gants, ou de le couper avant la montée en graine.

Il faut dire que c'est également une plante bénéfique pour certains insectes sauvages, mais vous pouvez être certain qu'il reste suffisamment de plantes fleurissantes sur les terrains vagues de la commune et ailleurs.

LES MARCHES DU CCAS •

Les marches du CCAS sont ouvertes à tout le monde.

Chaque mercredi après-midi, elles sont encadrées par des guides-bénévoles qui vous font découvrir des lieux fascinants du territoire.

→ RENDEZ-VOUS DEVANT LA MAIRIE À 14 H.



ET HOP! UNE OPAH •

Première permanence en mairie de Plombières : **Judi 18 juillet de 10h à 12h**
(puis tous les 3^e judi du mois).



Plus d'informations sur le site internet de la CCPVM :

<https://www.ccpvm.fr/au-quotidien/urbanisme/aides-pour-lamelioration-de-lhabitat/>

Envie d'améliorer votre habitat ?

**ET HOP !
UNE OPAH**

de nouvelles aides et des conseils pour rénover

**SUR 10
COMMUNES**



Rénovation énergétique

Habitat isolé et très dégradé

Accessibilité et maintien à domicile

La CCPVM a financé ce cabinet d'experts pour vous accompagner dans vos démarches.

**URBAM
CONSEIL**

POUR LES CONTACTER



03 29 64 05 90
vosges@urbam.fr
45 bis rue de Nancy
88000 Epinal



VOSGES SECRÈTES
le Comité de Communes de
la Forêt des Vosges Méridionales

AGENDA

JUILLET

Jeu 18 juil - 17h/18h : Conférence de N.Nappée

-Salon Eugénie

Jeu 18 juil - 20h (à préciser) : Concert de La P'tite Sœur

-Grande Halle des Jardins en Terrasses

Ven 19 juil - 22h30 : cinéma en plein air au Parc Impérial Suzanne jour après jour en présence du réalisateur Stéphane Mangematin

Sam 20 juil - 15h : Visite guidée sur le thème des vitraux de l'église Saint-Amé et Saint-Blaise et rencontre avec Lucas Thariat des Vitraux du diable dans le cadre du label petite Cité de Caractère

-Centre ville

Dim 21 juil : Marche des 1000 marches

-Centre ville

Mer 24 juil - 17h/20h : Marché des créateurs

-Centre historique

Jeu 25 juil - 17h/18h : Conférence de N.Nappée

-Salon Eugénie

Dim 28 juil - 9h/18h : Courses de caisses à savon

-Avenue du Général de Gaulle Plombières

Mer 31 juil - 17h/20h : Marché des créateurs

-Centre historique

AOUT

Jeu 01 août - 17h/18h : Conférence de N.Nappée

-Salon Eugénie

Ven 02 août - 20h30 : Causerie Epinettes des Vosges

-Nid des épinettes

Dim 04 août - à partir de 10h30 : Marche gourmande et musicale (sur réservation) 20H00 : Concert de Barzingault

-Grande Halle des Jardins en Terrasses

Lun 05 août - 14h : Concours de pétanque

-Promenade des Dames

Mer 07 août - 17h/20h : Marché des créateurs

-Centre historique

Jeu 08 août - 17h/20h : Conférence de N.Nappée

-Salon Eugénie

Sam et Dim 10 et 11 août - à partir de 10h : Tournoi Pégurri

-Stade

Sam 10 août - 20h30 : Concert de Fyndus (musique traditionnelle)

-Chapelle du Clos des 2 Augustins

Dim 11 août - 8h : Broc'Plombinoise

-Centre historique

Mer 14 août - 17h/20h : Marché des créateurs

-Centre historique

14 au 31 août - 09h/23h : Tournoi de tennis d'été

-Gymnase

Jeu 15 août - 14h : Concours de pétanque en doublette

-Promenade des Dames

Jeu 15 août - 20h30 : Traditionnelle procession aux flambeaux

-Coteaux de notre Dame de Plombières

Dim 18 août - dès 5h : Greniers dans la rue

-Centre-ville

Mer 21 août - 17h/20h : Marché des créateurs

-Centre historique

Mer 21 août : Opéra promenade « La Flute enchantée » de Mozart

-Toute la ville

Jeu 22 août - 20h à préciser : Concert de Mamzelle Lety

-Grande Halle des Jardins en Terrasses

Jeu 22 août - 15h/17h : Atelier vitrail avec l'Office du Tourisme

-Espace Stanislas

Lun 26 août - 14h : Concours de pétanque

-Promenade des Dames

Mer 28 août - 17h/20h : Marché des créateurs

-Centre historique

Sam 31 août : Repas / Concert

-Ruaux

Dim 01 août - 9h/23h : Finale du tournoi de tennis d'été

-Gymnase

SEPT

Dim 01 sept - 09h/23h : Finale du tournoi de tennis d'été

-Gymnase

Jeu 05 sept - début des jeux 9h15 : Grand prix régional de pétanque

-Promenade des Dames

Ven 06 sept - 20h : cinéma en plein air place du Bain romain Bird en partenariat avec la Galerie des bains

Dim 08 sept - 8h : Broc'Plombinoise

-Centre historique

Ven 13 sept - 20h30 : Causerie Epinettes des Vosges

-Nid des Epinettes

Dim 15 sept - à partir de 14h : Concours de pétanque en doublette pour les 60 ans du club

-Promenade des Dames

Lun 16 sept - 14h : Concours de pétanque

-Promenade des Dames

Mar 18 sept : 80 ans de la Libération de Plombières

-Centre ville

Sam et Dim 21 et 22 sept : Journées Européennes du Patrimoine

Directrice de la publication : Lydie Barbeaux

Conception : Mélie ANTOINE Graphiste

Rédaction : Les élus et les agents de la commune

Crédit photos : Office du Tourisme, Delphine Bonecchi,

Francis Meslet et les élus

Magazine imprimé et distribué par nos soins gratuitement

Prochaine parution Mi-septembre

☎ 03.29.66.00.24

🌐 www.plombieres-les-bains.fr

📱 @villedeplombiereslesbains

